Madame, Monsieur,

En complément de notre précédent message concernant les vacances scolaires, nous vous donnons quelques informations concernant le DNB et l'orientation.

- Pour le DNB comme annoncé par Monsieur le Ministre, il sera validé sur la base des notes de contrôle continu du premier et deuxième trimestre et des notes possibles après la reprise des cours. En aucun cas les évaluations pendant le confinement ne pourront être prises en compte. Le livret scolaire sera lui aussi examiné par les jurys de délibération du diplôme. Il n'y aura pas d'oral de brevet cette année.
Dans le cadre de la préparation à la poursuite d'étude un oral blanc sera organisé au collège (un temps de préparation suffisant sera prévu) si la réouverture du collège se fait la semaine 19 du 4 au 8 mai 2020. Dans le cas d'un retour plus tardif nous n'aurons plus la possibilité de mettre en œuvre cet oral.

- Pour l'orientation, comme déjà indiqué, la bienveillance sera de mise, compte tenu de la situation. Toutefois pour un certain nombre d'élèves la réflexion sur l'orientation est à poursuivre. Pour cela les professeurs principaux prendront contact avec vous, je vous demande de bien vouloir leur répondre et être attentif à leurs propositions.
Vous trouverez sur ce sujet des liens sur le site du collège et les Centres d'informations et d'orientation sont à votre disposition. CIO de Saint Nazaire à contacter par mail cio.saint-nazaire@ac-nantes.fr

En vous invitant à respecter les consignes de confinement et en formulant le vœu que ces mesures préservent la santé de tous, et que nous puissions retrouver les élèves rapidement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sincères salutations.

Thierry Charcolin Principal
Karine Merour Principale adjointe